



Théâtre du Vieux-Terrebonne

FOYER TERGEL

Contrat de location à l'heure

Mis à jour en 2017

Entre :	<p>La Société de développement culturel de Terrebonne, compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, Partie III (L.R.Q., chap. C-38) ayant son siège social au 866, de la rue St-Pierre à Terrebonne, province de Québec, ici représentée par madame Rollande Vachon, coordonnatrice artistique du Théâtre du Vieux-Terrebonne;</p> <p>Téléphone : 450 492-5514 poste 223 Télécopieur : 450 492-9949 Courriel : rvachon@sodect.com</p> <p>ci-après appelée Le Locateur</p>
Et :	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Téléphone : _____ Cellulaire : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____</p> <p>ci-après appelé (e) Le Locataire</p>

Théâtre du Vieux-Terrebonne

866, rue St-Pierre • Terrebonne (Québec) J6W 1E5
Administration : 450 492-5514 Télécopieur : 450 492-9949

Tarification des locaux

Location à l'heure

Le Théâtre du Vieux-Terrebonne vous invite à bénéficier de ses équipements et de son équipe de professionnels pour y tenir votre événement (conférence de presse, lancement, tournage, défilé, etc.).

Les prix de location varient en fonction de vos besoins. Nous vous recommandons de réserver longtemps à l'avance.

Activité : _____

Date de location : _____

Description	Tarifs	Nombre d'heures ou de jours	Estimation
<u>Foyer Tergel</u>			
Endroit climatisé et terrasse au deuxième étage. (minimum de 4 heures plus le personnel) Capacité : 100 personnes	100 \$/h		
Matériel de location :			
Écran :	20 \$/jour		
Micro et système de son :	150 \$/jour		
Autre location : _____			
Personnel :			
Directeur technique :	29 \$/h		
Technicien :	25,50 \$/h		
Accueil et service* :	23 \$ /h		
Ménage :	100 \$/jour		
*Sujet à changement en 2017			
**Service de traiteur et de bar disponibles. Ces frais sont en surplus.			
Total :			

□ Prenez note que tous ces frais ne sont pas taxables.

Théâtre du Vieux-Terrebonne

866, rue St-Pierre • Terrebonne (Québec) J6W 1E5
Administration : 450 492-5514 Télécopieur : 450 492-9949

Dépôt et mode de paiement

- Un dépôt de 20 % ainsi qu'une copie signée du contrat sont nécessaires afin de garantir la date souhaitée.

DÉPÔT : _____ **DATE :** _____

- Le paiement final est requis la journée de l'événement.
- Les frais supplémentaires seront facturés et payables dès la réception de la facture.

Politique d'annulation

En cas d'annulation, le dépôt n'est pas remboursable et le locataire ne peut prétendre à aucune réduction ni remboursement de montant d'argent versé à l'avance.

Renseignements importants

Le locataire s'engage à obtenir à ses frais les permis et licences requis par l'autorité publique soit fédérale, provinciale, municipale ou autre. De plus, il s'engage à payer à qui de droit toutes taxes ou cotisations imposées pour ses activités.

Le locataire se porte garant des dommages pouvant survenir à la bâtisse, aux meubles et aux accessoires se trouvant dans le lieu ou autour de celui-ci, par son action ou par imprudence, négligence ou inhabilité.

Le fait de détenir un droit de location ne constitue pas pour le locataire une autorisation d'emprunter les clefs des locaux du Théâtre du Vieux-Terrebonne.

Terrebonne, le _____ 2017

Locataire

Locateur

Théâtre du Vieux-Terrebonne

866, rue St-Pierre • Terrebonne (Québec) J6W 1E5
Administration : 450 492-5514 Télécopieur : 450 492-9949